

La table de concertation Action-Gardien de Montréal

Les tables de concertation ou tables de quartier sont des regroupements d'organismes communautaires et populaires qui œuvrent au niveau du quartier pour le développement social local. Elles ont pour mission de favoriser la concertation entre les organismes communautaires qui la composent afin d'améliorer la qualité et les conditions de vie des citoyens et citoyennes. Elles ont pour autre rôle de lutter contre la pauvreté et l'exclusion et de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active dans ses dimensions individuelles et collectives.

Transposée en France, une table de concertation serait une structure animée par un coordinateur qui réunirait régulièrement tous les acteurs associatifs d'un quartier, lesquels décideraient collectivement des actions de développement local à initier.

Les tables de concertation à Montréal

Il existe deux grands types de tables de concertation : les tables communautaires autonomes (TCA), issues de la tradition communautaire et les tables issues de la tradition des Villes et villages en santé (VVS).

Quelle est la différence entre ces deux types de tables de concertation ? Dans une table communautaire autonome, seuls les organismes communautaires sont membres réguliers, les partenaires des autres réseaux, comme les élus ou les institutionnels, sont intégrés à titre de membres associés seulement. En revanche, dans une table VVS, tous les partenaires siègent à titre de membres réguliers, les institutionnels aussi. Si leurs

modes de fonctionnement diffèrent, ces deux types de tables de concertation poursuivent le même objectif : favoriser l'action concertée sur un territoire.

Les tables de concertation permettent un partenariat entre les différents acteurs concernés par le développement social local : les organismes communautaires, les secteurs public et privé, le milieu des affaires, les citoyens, etc. Par ailleurs, elles agissent sur les enjeux urbains, indissociables de la réalité quotidienne de la population, dans les domaines de la vie sociale tels l'aménagement, l'environnement, la santé, les loisirs, l'habitat, l'éducation, le transport, etc., toujours dans le but de favoriser l'amélioration de la qualité des conditions de vie des citoyennes et citoyens.

Il existe vingt-huit tables de concertation dans l'île de Montréal. Chacune des tables évolue dans un environnement social, économique et politique qui lui est propre. Toutefois, toutes les tables doivent leur existence à une volonté commune, celle de rassembler les énergies pour agir sur le développement social local.

Analyse, dynamisme et action, chaque table de concertation est un lieu de rassemblement, de rencontre et de convergence regroupant une grande diversité d'acteurs, qui, mettant en œuvre une analyse multidimensionnelle, génèrent des idées, des solutions, des stratégies originales qui sont un produit direct de la mise en commun des différents points de vue. Les tables représentent ainsi de réels agents de changement dans le quartier.

Les modes de financement

Le mode de financement tripartite est souvent utilisé. Il est porté par les trois principaux bailleurs de fonds : la Direction de la santé publique de Montréal, qui représente l'État provincial, la municipalité de Montréal et l'organisme Centraide du Grand-Montréal, collecteur de fonds privés. Le cumul de ces trois financements peut aller jusqu'à 40 000 dollars (25 600 euros) par an et par table de quartier.

Ces financements soutiennent le fonctionnement des instances multisectorielles et multi-réseaux qui agissent de manière concertée pour le développement social et global du quartier et qui ont pour objet final de faire émerger des actions concrètes qui améliorent les conditions de vie des habitants.

L'exemple de la table de concertation Action-Gardien

Action-Gardien est la table de concertation autonome du quartier de la Pointe-Saint-Charles.

Le développement communautaire est né à la Pointe-Saint-Charles dans les années 1960-1965, au moment de la fermeture du canal Lachine, véritable poumon économique du quartier jusqu'alors. On assiste à un départ massif des entreprises et de la population, et le quartier s'enclave. Aujourd'hui, le quartier de la Pointe-Saint-Charles est encore particulièrement défavorisé, avec 20 % des plus de 15 ans au chômage et 55 % des ménages sous le seuil de pauvreté.

En réaction à cette crise socio-économique, différents organismes communautaires se développent : une clinique communautaire, un service juridique communautaire, un carrefour d'éducation populaire, un réseau d'information logement. La table de concertation Action-Gardien naît de la mise en commun de ces différents organismes communautaires.

Cette table a deux objectifs principaux :

- lutter contre la pauvreté pour améliorer les conditions de vie dans le quartier,
- favoriser la participation des citoyens afin de promouvoir un contrôle local et une emprise des citoyens sur le développement du quartier.

En termes d'action, la table accompagne les organismes communautaires mais impulse aussi ses propres actions en lien avec le milieu. Action-Gardien a par exemple organisé un tribunal populaire sur le quartier, qui s'est réuni pour discuter des conséquences des baisses de subventions dans les programmes sociaux. Cette initiative, qui a mobilisé les habitants, ne touchait pas uniquement le quartier mais les politiques sociales au sens large. Ce tribunal a réuni 400 personnes, des habitants, des juristes, des experts, pendant cinq heures. Ce fut un coup médiatique, avec un impact fort auprès des pouvoirs publics.



Le quartier de La Pointe-Saint-Charles

Action-Gardien travaille également beaucoup sur la concertation des habitants dans le cadre des projets urbains. De nombreux projets de réaménagement autour du canal Lachine sont prévus. La table de concertation s'est positionnée par rapport aux projets qui entraîneraient une gentrification du quartier, cet embourgeoisement risquant à terme de faire fuir les habitants du quartier qui ne seraient pas en mesure de suivre la hausse des loyers. La table a mobilisé les habitants autour de ces enjeux urbains à fort impact social.

*Quelques chiffres sur le quartier
de la Pointe-Saint-Charles (1996)*

13 000 habitants
12 % de la population âgée de 65 ans et plus
30 % des habitants de langue maternelle anglaise, et 59 %
française
52 % des familles avec enfant(s) monoparentales
13 % des résidents nés hors du pays
20 % des 15 ans et plus au chômage
Espérance de vie à la naissance de 73,8 ans (contre 78,1 à
Montréal-Centre).

Table de concertation Action-Gardien
1955 rue Centre
Montréal, Québec, H3K1J1
Tél. : (514) 937-9250 poste 6236
Fax : (514) 937-1756
Courriel : action_gardien@cam.org

Mots clés (indexation DPH) : ASSOCIATION, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, LUTTE CONTRE LA
PAUVRETÉ, PARTICIPATION DES HABITANTS.

Fiche réalisée le 20/09/2004
